

Bretagne: plus d'un descendant à l'heure présente se fait gloire de ce titre de *U. E. Loyalist*.

La prise de possession et l'établissement de ces loyaux sujets sur le sol britannique de ce côté de la frontière, fut pour eux un temps d'épreuve, de privation, de misère : leur indomptable courage, instinct de race, devait triompher.

Le sort des armes, après de sanglants revers, ayant assuré à George Washington des victoires décisives, le parti royaliste à Boston, à New-York, à Philadelphie — vaincu, proscrit, découragé, n'eut d'autre alternative que de quitter foyers, richesses, position, honneurs, et de prendre la voie amère de l'exil. Quelques-uns des bannis pénétrèrent à travers la forêt au Canada, extenués de fatigue, mais non découragés.

Le gros de la bande—plus de 50,000—dût s'expatrier, en se confiant aux vaisseaux anglais nolisés pour cet objet, par les autorités impériales dans les ports de Boston, de New-York, etc.

Notre aimé lieutenant-gouverneur, Sir Guy Carleton, avait mission de pourvoir à leur embarcation sur des vaisseaux de guerre et sur des navires marchands, retenus pour ce pénible service.

Il était grand temps pour eux de quitter le territoire révolté et de quérir une autre patrie ; leurs biens avaient été confisqués ; on les brûlait en effigie sur les places publiques ; on fit subir à quelques-uns la peine du carcan. Malgré les stipulations du traité de 1783, le peuple, pris de frénésie, harcelait sans pitié des citoyens qui, peu de temps auparavant, jouissaient de l'estime générale.

Leur présence sur le sol acadien, maintenant le Nouveau Brunswick, etc.,—en mai 1783—devait rappeler les scènes et les tristes souvenirs qui avaient marqué le départ des déportés acadiens—à la fatale journée de septembre 1755, près de trente ans auparavant. La Nouvelle-Angleterre eut, elle aussi, ses exilés, ses émigrés.

“ Les Huguenots et les émigrés français de 1789, dit M. Harris, pouvaient à raison de leur industrie, leur intelligence, leur civilisation, trouver refuge dans des pays civilisés. Les Maures exilés de l'Espagne, les Espagnols, aux Pays-Bas, chassés par les Hollandais, et devenus libres, furent traités avec humanité. La révocation de l'édit de Nantes fut un arrêt de mort civile aux Huguenots ; aux *U. E. Loyalists*, le traité de 1783 de la part des Américains fut plus qu'un arrêt de mort civile.”

La civilisation moderne telle que nous l'entendons ne semblait pas exister parmi le parti victorieux chez nos voisins ; le sexe même le plus faible fut en butte à la proscription et à la confiscation de ses biens : l'histoire nous donne des actes révoltants de spoliation.